



ECODÉTERGENT

## FILLZYM MS

### Shampooing moquette moussant enzymatique

### Parfum agrume

Shampooing moquette moussant pour une utilisation à la monobrosse. Nettoie en profondeur les tapis et moquettes à base de fibres naturelles ou synthétiques. L'efficacité détergente est obtenue grâce à des tensioactifs d'origine végétale et aux enzymes actives sur tous types de salissures. De par son pH proche de la neutralité et de sa forte biodégradabilité, il ne présente aucun risque pour les utilisateurs, l'environnement et les matériaux. Possède des propriétés antistatiques.

Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale.

#### Mode d'emploi

**Dosage :** 2 à 5 % (eau tiède)

Passer la monobrosse sur la moquette en prenant soin d'insister sur les tâches.

Laisser sécher puis aspirer.

Une concentration plus importante ou une pré-imprégnation par pulvérisation (dilution 10%) peut s'avérer nécessaire selon l'encrassement de la moquette.

« Pour réduire l'impact environnemental, respectez les doses recommandées d'utilisation »

#### Conditionnements

Emballage :  
carton de 4 bidons de 5L.

#### Données techniques

- ▶ Aspect : liquide limpide incolore
- ▶ pH 7,5 - 8,5
- ▶ Densité : 1,01 - 1,03

#### Précautions

Uniquement pour un usage professionnel.  
Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.  
Faire un essai préalable de tenue de coloris.

#### Sécurité selon FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé.  
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

#### Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT « Ecodétergent » disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français. Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

26-02-2024 Ind. 12 ■

